

Vœux 2017 de Tournedos sur Seine

Discours du Maire

7 janvier 2017

Mesdames et Messieurs les Maires,

Chers Tournedosiennes, chers Tournedosiens,

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2017, qu'elle vous apporte ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, bonheur, santé et prospérité.

Ici même, je vous rappelais l'an passé l'horreur du Bataclan et les mesures d'urgence prises par le Gouvernement. Malgré les moyens déployés les terroristes ont poursuivi leurs actions sur le territoire français et c'est avec effroi que nous avons appris l'assassinat du Père Hamel et que nous avons vu ce camion fou écraser la foule à l'occasion de la célébration de la fête nationale à Nice. Nous avons tous été touchés de près ou de loin par ces attentats. La radicalisation est un phénomène qui s'amplifie et nul doute que d'autres attentats se préparent. Bien entendu, la police, l'armée, la justice tentent de les prévenir, mais vous aussi vous pouvez avoir l'occasion de participer à ce combat : si vous êtes témoin de quelque chose qui vous semble suspect, n'hésitez-pas à en faire part aux forces de l'ordre, toute information peut être utile. Montrons aussi à ceux qui nous haïssent que nous sommes fiers de nos valeurs et de notre drapeau, je vous invite à venir nombreux et en famille aux prochaines cérémonies patriotiques : celle du dernier dimanche d'avril (soit le 24 avril cette année) organisée au cimetière de Tournedos, en mémoire des Résistants et Déportés, et les célébrations du 8 mai et du 11 novembre à Poses, afin de porter haut nos valeurs et nos principes.

Pour notre village, l'année 2016 a été marquée par une belle sortie en mer à bord du Marité, 73 habitants des communes de Tournedos sur Seine et de Portejoie ont embarqué toute une journée sur cet ancien terre-neuvien afin de découvrir la navigation traditionnelle à la voile et visiter l'île de Chausey. Ce fut un moment de grande convivialité, fidèle à notre esprit de bien vivre ensemble. Vous avez également été très nombreux à participer à la soirée Beaujolais et je remercie très sincèrement Nelly, Jérôme et Monique pour l'organisation de ce dîner. Enfin, le repas des seniors s'est tenu au Golf de Léry Poses, où une conférence a été donnée sur la pratique du Golf. Ces rendez-vous sont importants pour notre communauté, car nous n'avons hélas pas l'occasion de nous rencontrer dans les commerces de notre village ou encore à l'Eglise, mais nous avons toujours plaisir à nous retrouver pour participer à quelques bons moments.

Le programme des événements 2017 n'est pas encore arrêté, nous devons en discuter en Conseil municipal et avec le Comité des Fêtes, mais nous aimerions bien organiser cette année une sortie sur un week-end, nous vous en reparlerons le moment venu. Notez d'ores et déjà que la « Foire à tout » se tiendra le dimanche 18 juin.

Côté travaux, les raccords d'enrobé entre la voirie et les entrées des propriétés ont été réalisés comme prévu pour tous ceux qui le souhaitent. Je rappelle que ces travaux ont été financés en totalité par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Côté déploiement du haut débit dans notre agglomération, le président d'Eure Numérique et aussi sénateur de l'Eure, Hervé Maurey, m'a confirmé que notre commune serait une des toutes premières à être déployée, et c'est toujours prévu en 2017 ! Le 19 janvier prochain, il viendra présenter son planning devant les conseillers communautaires, j'espère qu'il m'indiquera alors à quelle période de l'année 2017 nous disposerons enfin de la fibre optique.

Côté finances communales, même si les comptes de l'année 2016 ne sont pas totalement arrêtés, notre budget de fonctionnement devrait se maintenir à l'équilibre malgré la persistance de la baisse régulière des dotations de l'état, qui je le rappelle a été d'environ - 30 % sur 3 ans. Cela signifie qu'il n'y a eu aucune dépense superflue et vous aurez probablement constaté que nous avons renoncé à réparer nos guirlandes électriques vieillissantes.

Je vous annonçais l'an passé l'intention du conseil municipal de construire une maison sur le terrain communal afin de dégager des recettes nouvelles par la location de cette maison. Nous y avons renoncé car le coût était trop élevé et en conséquence le retour sur investissement ne serait pas bon. Nous travaillons actuellement sur un projet alternatif, celui de transformer cette salle de classe en appartement. C'est un projet plus économique car il y a déjà 4 murs et un toit, nous avons demandé à un architecte de nous faire un plan d'aménagement et une estimation financière, le conseil municipal décidera ensuite de donner suite ou pas à cette réalisation. Nos réunions conviviales, auxquelles nous tenons tous, se dérouleraient alors dans une salle prêtée par la base de Loisirs Léry-Poses. Nécessité fait loi, nous avons besoin de fonds pour fonctionner !

Ces efforts pour rester à l'équilibre sur le fonctionnement et la quasi absence d'investissements permettent d'éviter le recours à une hausse des impôts, il n'y a pas eu d'augmentation de la part communale en 2016 et je soumettrai une nouvelle fois à l'avis du conseil municipal le maintien des taux actuels pour 2017.

Côté urbanisme, je vous annonçais l'an passé que notre Plan d'Occupation des Sols devenait caduc et devait être remplacé par un Plan Local d'Urbanisme. Afin de minimiser les coûts d'études nous avons envisagé de passer un marché avec d'autres communes voisines. Et puis le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure avait décidé fin 2015 de s'engager sur un Plan Local d'Urbanisme commun à l'ensemble des 37 communes qui la constituent, cela s'appelle un Plan Local d'Urbanisme Inter-communautaire, Cela ne signifie pas pour autant que les 37 communes seront toutes soumises aux mêmes règles d'urbanisme, bien au contraire chaque commune fera part de ses choix en fonction des spécificités de son territoire mais ils seront soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Les premières consultations des communes pour la réalisation de ce PLUI ont démarré en 2016. Quels changements pour notre commune entre le POS et le PLUI ? Comme vous le savez, Tournedos sur Seine est soumis au PPRI, le Plan de Prévention des Risques et des Inondations, ce plan de prévention prévaut sur tout plan d'urbanisme : en effet, si le PPRI déclare qu'une zone ne peut être construite, le Plan Local d'Urbanisme ne peut indiquer qu'elle l'est. C'est cependant ce que nous pouvons constater aujourd'hui entre le POS et le

PPRI, ces deux documents ayant été réalisés l'un et l'autre à plus de 10 années d'intervalle. Le POS indique que des terrains sont constructibles alors que le PPRI l'interdit. Parmi les principales mesures, le PLUI va se conformer au PPRI, toutes les zones qui sont en bleu restent constructibles à 50 mètres du bras principal de la Seine et à 30 mètres pour les bras secondaires. Nous avons prévu cependant d'augmenter la possibilité de densifier l'habitat : cela signifie qu'il sera possible de construire sur une surface allant jusqu'à 30 % de la surface du terrain alors que les taux actuellement en vigueur sont de 10 ou de 15 % selon les secteurs.

Puisque nous sommes sur le sujet, j'en profite pour rappeler à tous ceux qui veulent réaliser des travaux ou des constructions dans leurs propriétés que des autorisations préalables sont nécessaires et obligatoires, ceux qui y contreviennent peuvent être tenus de démolir ce qu'ils ont réalisé et s'exposent à des sanctions de l'administration. Je vous remercie de bien vouloir respecter ces principes.

L'an passé, je vous annonçais également mon souhait d'un rapprochement de notre commune avec celle de Portejoie dans le cadre d'une commune nouvelle. Sans perdre leur identité, ce dispositif permet à deux communes limitrophes de mutualiser leurs ressources et leurs dépenses. Nous en avons discuté en Conseil municipal et nous avons délibéré pour étudier les conséquences de cette orientation. Le 10 décembre 2016, nous nous sommes rendus au Conseil municipal de Portejoie pour débattre de ce sujet avec ses élus. Nous avons convenu de nous revoir rapidement afin d'évaluer les gains financiers que nous pourrions obtenir et demander à notre sénateur Hervé Maurey de nous expliquer dans le détail les conséquences d'un tel rapprochement. Le rendez-vous a été pris pour le 3 février à 19h30 à la mairie de Portejoie. Si à l'issue de cette réunion, nos deux Conseils municipaux voyaient favorablement ce rapprochement, nous ne manquerions pas de vous réunir afin de vous expliquer dans le détail les impacts, les gains et le planning envisagé.

Le « bien vivre » à Tournedos sur Seine reste le maître mot des élus du Conseil municipal, et la maîtrise de notre destin dans un contexte économique plutôt morose est essentielle. Vous pouvez compter sur l'engagement de l'équipe municipale pour s'occuper de notre village et défendre ses intérêts. Nous restons à votre écoute et sommes disponibles pour vous recevoir.

Vos conseillers municipaux, Agnès, Jean-Claude, Jean-Charles, Sylvestre, Eric et moi-même, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.